

Mardi 1^{er} juillet 2025

Il y aura moins de jeunes dans les lycées bretons entre 2026 et 2038 La Région rassure : aucune fermeture et des solutions étudiées au cas par cas

Propriétaire des 116 lycées publics bretons, la Région a pris connaissance du rapport de la Chambre régionale des comptes qui pointe les zones géographiques dans lesquelles l'évolution démographique va fragiliser une dizaine d'établissements, compte tenu de leur faible occupation dans les dix ans à venir. La collectivité n'a pas attendu les avis de la CRC -qui lui sont propres- pour anticiper cette baisse d'effectifs. Dès mars dernier, les élus ont voté un nouveau schéma directeur immobilier des lycées qui préconise la concertation et la recherche de solutions, territoire par territoire. Dans les mois qui viennent, toutes les pistes d'optimisation possibles seront étudiées dans les moindres détails. Début juillet, un comité de pilotage baptisé *Lycée 2040* et des comités locaux se mettront en place avec le Rectorat pour analyser de près chaque situation et garantir la réussite des élèves, partout en Bretagne.

Chaque année, la Région investit **110 M€** dans des opérations immobilières visant à **améliorer et sécuriser l'accueil des lycéens bretons** pour que ces 3 ans de scolarité se déroulent dans les meilleures conditions. La collectivité veille aussi à ce que chacun des établissements soit **ouvert et intégré dans sa ville -siège**, convaincue du **rôle-clé** que joue un lycée **dans le développement d'un territoire**, qui plus est rural.

Cependant, au vu de la démographie des jeunes bretons en âge d'aller au lycée, force est de constater que la population concernée est en nette diminution et ce, pour une durée d'au moins 12 ans (*source INSEE*).

Si la Région **poursuit ses opérations de mise aux normes, rénovation ou isolation** des bâtiments, elle va aussi chercher à optimiser certains locaux, trop grands désormais pour le nombre de lycéens inscrits, en y accueillant d'autres publics ou en mutualisant certaines activités avec des lycées ou collèges voisins.

Accueillir d'autres publics en formation

La Région accueille déjà, dans ses lycées, des **apprentis et stagiaires en formation continue** ; elle peut aussi y héberger d'autres activités de ce type, au premier rang desquelles les formations sanitaires et sociales. Compétente en la matière, la collectivité va ainsi abriter à la rentrée prochaine **l'IFSI (soins infirmiers) de Redon** au sein du **lycée Beaumont** tandis que **l'IFAS (aides-soignants) de Plouézec** rejoindra début 2025 le **lycée Kerraoul de Paimpol**.

Mutualiser des activités, la restauration et l'hébergement

La volonté de la Région est aussi d'aller plus loin dans la mutualisation et l'optimisation des équipements qu'elle a financés ces dernières années : salles de classe, ateliers, services de restauration, hébergements, équipement sportifs, salles polyvalentes...

Nombre de **gymnases et amphithéâtres**, récemment aménagés, sont par exemple ouverts et accessibles le soir aux associations locales.

Côté **hébergement**, la Région a pris les devants sur le campus brestois de **Kerichen** en regroupant au sein d'un même bâtiment les internats des **3 lycées La Pérouse, Vauban et Jules-Lesven**.

Cette mutualisation d'équipements peut aussi se faire en dehors des grandes villes. Ainsi, à **Étel**, un self, en cours d'aménagement, puis un internat seront bientôt partagés entre le **lycée maritime Jacques de Thézac** et le **lycée professionnel Emile-James**.

Ces rapprochements permettront à la Région d'**optimiser son patrimoine** et de renforcer **l'efficacité du service public**, sans rien sacrifier à sa qualité.

Un égal accès à la formation quel que soit le lieu de vie

« **Un lycée ne peut être fermé qu'en dernier recours** et nous sommes loin de cette situation, réaffirme la Vice-présidente aux lycées **Isabelle Pellerin**. Face aux évolutions démographiques, nous allons étudier toutes les hypothèses permettant aux établissements de **rester attractifs et dynamiques** ».

Attachée au maillage territorial constitué par le réseau des lycées bretons, l'élue rappelle aussi la volonté première de la Région : « *offrir aux jeunes bretons une égalité d'accès à la formation, quel que soit leur lieu de vie* ». C'est pourquoi le lycée doit rester **en proximité pour garantir à tous les mêmes chances de réussite**.

Le chantier qui s'ouvre avec le Rectorat et les acteurs locaux sera ainsi l'occasion d'**apporter une attention particulière aux lycées isolés** sur un territoire car ils ne peuvent être considérés de la même manière qu'un établissement inséré dans un milieu urbain dense, voisin d'autres établissements avec lesquels des rapprochements peuvent être envisagés.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse